

Les immigrationnistes ne sont pas (toujours) des idéalistes : la grande industrie des avocats

écrit par Antiislam | 30 novembre 2023



Nous vivons, dans la France de 2023, une intense colonisation.

Colonisation que l'extrême-gauche nie totalement et même, perversité suprême, inverse totalement.

Nous, Français, serions des colons et Houria Bouteldja, « fidèle à son pays, l'Algérie, à sa race, à l'islam », comme elle le proclame elle-même , serait une ... colonisée.

Chez nous...

Colonisée, en France, chez nous, la Bouteldja : quelle impudence, quelle imposture !

Nous devons donc nous placer, dans la circonstance, où nous nous trouvons : celle d'un peuple, le peuple de France, colonisé.

Dans le cadre de ses théories de la colonisation, le marxisme décrit une classe particulière, celle de la bourgeoisie du pays colonisé ; la bourgeoisie dite « comprador »:

C'est cette partie de la bourgeoisie des pays colonisés qui tire sa richesse dans les relations avec les pays colonisateurs.

Bien loin des postures « humanistes » des immigrationnistes, nous avons une telle bourgeoisie : les Mélenchon ou Macron qui tirent de très gros profits électoraux et donc sonnants et trébuchants de la colonisation de la France, des Bouygues qui emploient massivement des clandestins dans leurs chantiers ou des restaurateurs comme celui-ci :

https://juridique.defenseurdesdroits.fr/index.php?lvl=notice_display&id=46751&opac_view=-1

Prenons une autre corporation qui vit de l'immigration légale et surtout illégale, celle des avocats.

J'ai reçu dans ma boîte aux lettres, un très beau prospectus (pas le genre des papillons du Dr Mamadou, grand marabout vous promettant amour et richesse).

Ce prospectus avec un numéro de fixe, de portable, un QR-code donne aussi une adresse courriel :

avocatspouretranger@gmail.com

Son programme :

« Nous vous mettons en relation avec des AVOCATS expérimentés en DROITS DES ETRANGERS ».

Il est précisé que « le premier rendez-vous est gratuit ».

Au recto la liste de 18 (!!) spécialités des avocats en question.

Tout y passe (tout le système social français y passe en fait):

- Regroupement familial
- Régularisation séjour
- Recours OQTF
- Asile et recours CNDA
- Retenu à l'aéroport (zone d'attente)
- Centre de rétention administrative
- Titre de séjour maladie

Etc, etc.

Pour nombre d'avocats, le droit des étrangers est devenu une manne, une industrie.

Il suffit aux lecteurs de « Résistance Républicaine » qui en douteraient de faire quelques recherches sur la Toile concernant le Droit des étrangers : ce sont des dizaines et des dizaines d'avocats spécialisés qui proposent leurs services.

Pour finir, sur le seul cas des OQTF, le témoignage édifiant d'un agent administratif sur les méthodes des avocats en la matière.

La vidéo You Tube originelle a été supprimée par son auteur, sans doute sur pression de ces avocats, grand amis de l'Humanité:

« Les plus gros complices, si j'ose dire, c'est les avocats : ils sont rémunérés via l'aide juridictionnelle. C'est une énorme source de revenus pour eux, puisque, quand on est entre 5 et 15 000€ contestés par jour, c'est eux qui vont récupérer environ 600 euros par affaire »

[TÉMOIGNAGE] : Une employée d'un tribunal administratif travaillant dans une chambre spécialisée dans les obligations de quitter le territoire français nous a confié son témoignage. Elle nous parle du business juteux pour les avocats : l'exploitation de l'aide juridictionnelle.

<https://twitter.com/NemesisNemesi75/status/1726655694068150469>

Ne nous y trompons, c'est pour cela qu'une partie des Français défend mordicus l'immigration : c'est qu'elle y trouve un (très grand) profit...